

Communication/Élection des membres de la HAC Des critères et des questionnements

Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

deux membres restants feront, eux, conformément à la loi, l'objet d'une élection qui se tiendra, finalement, le 9 juin 2018 à l'auditorium de Gabon Télévisions.

Sur les neuf membres qui composent la Haute autorité de la communication, sept ont été nommés lors du Conseil des ministres du 31 mai dernier. Les

L'ON est dorénavant fixé sur les règles et autres critères mis en place par les instances habilitées, pour procéder, samedi pro-



Photo : Kouiga

Guy-Bertrand Mapangou, a mis en place la commission chargée de superviser l'élection des membres de la corporation...

chain, dans l'enceinte de "Gabon 1ère", à l'élection de deux membres manquants - sur les neuf constitutifs - de la Haute autorité de la communication (HAC).

Notamment ceux issus de la corporation, que l'arrêté pris par le Premier ministre, en application de l'article 4 de l'ordonnance n°00000010/PR/ du 23 février 2018, fixant les modalités d'application des dispositions législatives relatives à la désignation des membres de la HAC, définit comme étant "l'ensemble de personnes exerçant le même métier, profession ou assimilés. Et de ce fait, partageant les mêmes droits, obligations et soumis aux mêmes règles". Et professionnels de la communication : "toute

personne qui, de par sa formation ou métier qu'il exerce habituellement, peut être classée dans les spécialités définies par les textes en vigueur".

Pour ce scrutin, conformément à la loi, une commission a été mise en place pour : "recevoir les différents dossiers de candidature, procéder à leur examen selon les textes en vigueur, constater le collège électoral, procéder à la proclamation des résultats, publier et communiquer les résultats à l'autorité de tutelle".

La manifestation de candidature est libre et individuelle. Toutefois, les éventuels candidats doivent remplir les conditions suivantes : être de nationalité gabonaise, jouir de leurs droits civils



Photo : Mabilika

...qui aura lieu samedi prochain dans l'enceinte de la Maison Georges Rawiri

et politiques, justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 15 ans et être âgé de 40 ans au moins au début du mandat; être agent du secteur public ou privé, appartenir à une rédaction ou à une entité du secteur de la communication légalement constituée et reconnue.

Le collège électoral, lui, est composé de l'ensemble des professionnels de la communication, membre d'une association légalement reconnue ou titulaire d'une carte de presse. Le mode de désignation des membres issus de la corporation est l'élection à bulletin secret. Celle-ci est acquise à la majorité absolue des voix au premier tour. En cas de non obtention de la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour à la majorité relative. Et si, après le deuxième tour, les candidats sont toujours à égalité, l'élection est alors

acquise au candidat le plus âgé.

Les contestations nées de l'élection organisée par la corporation sont portées devant les juridictions compétentes qui statuent dans un délai de 15 jours. Soit !

Mais qu'à cela ne tienne, plusieurs questionnements s'invitent déjà quant à l'organisation de cette élection. Sur le nombre exact d'électeurs et leur mode de recensement. Sur la date de dépôt des dossiers de candidature et leur examen... Et surtout, sur le mode du scrutin, lorsqu'il s'agira de déterminer les deux gagnants issus du vote de la corporation au cas où la commission venait à retenir plusieurs candidatures.

A toutes ces préoccupations, seule la tutelle pourra éclairer la lanterne de l'opinion, et des professionnels de la communication.

Piéton

Bientôt inaccessible ?



Photo : Frédéric Serge Long

Cette bretelle qui mène à l'école publique de Nzeng-Ayong/Dragages, dans le 6e arrondissement de Libreville, est si dégradée que les véhicules se livrent à une véritable gymnastique quotidienne pour y circuler. Au départ, il s'agissait de quelques nids-de-poule. Mais aujourd'hui, les cratères qui se sont formés sont si profonds que les carrosseries des voitures qui empruntent cette voie sont soumises à rude épreuve. Autre crainte des riverains, que cette bretelle soit bientôt inaccessible.

Où sont passés les garde-fous ?



Photo : Frédéric Serge Long

Ayant perdu ses garde-fous, ce pont pourrait représenter un danger notamment pour les automobilistes. En cas de dérapage, un véhicule pourrait facilement achever sa course au fond du ruisseau. Et un piéton distrait risquerait lui aussi de subir le même sort. En attendant donc que les pouvoirs publics pensent à sa réhabilitation, la prudence est conseillée à tout usager traversant ce pont.

Murs d'habitations ou panneaux d'affichage ?



Photo : Frédéric Serge Long

Contre souvent leur volonté, les habitants à Libreville voient régulièrement les murs de leurs résidences se transformer en panneau d'affichage. Offres d'emploi, ventes de véhicules ou d'objets divers, publicités des prestataires de service, etc., sont les annonces les plus courantes. Mais, lorsque ces espaces pourtant privés sont saturés, c'est le propriétaire des lieux qui assume tout seul l'entretien des lieux.

Par F.S.L.

Gabon-Espagne/Éducation/Prix de l'ambassade Les meilleurs élèves en espagnol récompensés

R.H.A
Libreville/Gabon

Le premier d'entre eux, Kenn Waren Mouelet Tchinga, élève au lycée Daniel Didier Roguet de Lebamba, qui vient de remporter l'édition 2018, bénéficie d'un voyage d'études pour deux en Espagne.

L'AMBASSADE d'Espagne au Gabon a organisé, il y a quelques jours, une cérémonie de remise de prix aux meilleurs élèves en espagnol. Pour la troisième année consécutive, le prix de l'ambassade d'Espagne récompensant le meilleur élève dans cette discipline de l'enseignement secondaire a été attribué. C'est le chargé d'affaires de l'ambassade, Nicolas Merino Cubillo, qui a procédé à la remise des prix aux lau-



Photo : R.H.A

Le premier conseiller d'ambassade d'Espagne entouré des lauréats.

réats, en présence des parents d'élèves et des enseignants.

Au pinacle, Kenn Waren Mouelet Tchinga, élève en classe de première au lycée Daniel Didier Roguet de Lebamba, qui a remporté l'édition 2018. Il bénéficie d'un voyage culturel, toutes charges prises en Espagne, avec un adulte de son choix.

Au total, ce sont donc une dizaine d'élèves qui ont su se distinguer durant ce challenge linguistique. Ces jeunes apprenants, d'après le diplomate, ont « été les meilleurs à l'épreuve écrite et ont fait preuve aujourd'hui, devant le jury, d'une excellente maîtrise de l'oral. » Le chargé d'affaires de Madrid à Libreville a fait remarquer que ces prix

sont le couronnement de "leur passion pour la langue espagnole" et surtout « le travail réussi de leurs enseignants, qui leur ont transmis, au-delà des connaissances, la passion pour l'espagnol et l'envie de l'apprendre".

Au total, 48 lycées et collèges du Gabon étaient en lice. Après une première sélection effectuée dans quatre villes (Libreville, Fougamou, Makokou et Franceville), dix finalistes avaient été retenus.

« Pour l'ambassade d'Espagne, c'est un grand jour, le résultat de plusieurs mois de travail dans d'organisation du prix et des épreuves. Un long chemin qui nous a menés autour de la géographie du Gabon à Fougamou, Makokou et Franceville. L'illusion de ces élèves et leur maîtrise de notre langue valent bien tous ces efforts », a relevé Nicolas Merino Cubillo.